

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 11 (1923)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Les anciens ex-libris fribourgeois armoriés [suite et fin]  
**Autor:** Vevey, Hubert de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817556>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans les termes les plus énergiques par une lettre adressée au Père Préfet, chargé de la leur communiquer avec l'avis que, en cas de récidive, on recourrait aux moyens les plus sévères <sup>1</sup>. (A suivre.)

---

<sup>1</sup> A.E.F. Liv. aux. adm. n° 122. p. 15.

## LES ANCIENS EX-LIBRIS FRIBOURGEOIS ARMORIÉS

par HUBERT DE VEVEY

(Suite et fin)

---

N° 131. WILD. — Gravure sur cuivre, non signée, de 45 × 58<sup>mm</sup>. Ecu écartelé : aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>me</sup> palé d'argent et de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant versé d'or, qui est des Granges ; aux 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> d'or au chevron de... accompagné de trois grenades enflammées, de sable, qui est Heinricher ; sur le tout un écu d'azur au croissant d'or, et à la bordure du même, qui est Wild ; casque grillé, taré de face, sommé de lambrequins, d'un bourrelet et du cimier : un panache de 9 plumes d'autruche ; en haut, les initiales : J. W. <sup>1</sup>.

Cet ex-libris semble avoir été exécuté pour Jean-Ulrich Wild, seigneur de Villargiroux, fils de Jean-Henri Wild et de Marie-Ursule d'Affry. Il reconnut sa bourgeoisie de Fribourg en 1737 ; il fut capitaine et membre de la Chambre secrète.

Jean-Ulrich Wild épousa Marie-Ursule, fille du banneret Hans-Joseph Wild, et de N. N. Odet. Il mourut en 1759.

---

<sup>1</sup> Gerster, n° 2501.

N° 132. WUILLERET. — Lithographie, signée : *Lith. de Pradervand à Payerne... sc. Roth*, de 62×40<sup>mm</sup> (62×42 signature y compris.) Dans un cartouche ornemental se trouve l'inscription : *WUILLERET de la ROCHETTE*; en-haut, entre deux anges, les armes de Wuilleret : de gueules au poisson de... posé en bande;



N° 131

casque grillé, taré de face, et sommé de lambrequins ; tenant : une sirène.

Cette petite lithographie fut exécutée pour François-Xavier de Wuilleret, fils de Marc-Antoine, et de N. N. Bressan, né le 28 octobre 1787.

Après avoir étudié à Vienne, il commença ses études d'avocat en 1812, études qu'il interrompit de 1813 à 1815 pour cause de service militaire. Il obtint le grade de sous-lieutenant dans le contingent fribourgeois. Il fut au nombre des troupes de Fribourg qui tinrent garnison à Genève

en 1814, et participa à l'expédition suisse en Franche-Comté en 1815. Il fut nommé membre du Grand Conseil en 1818, puis juge suppléant au Conseil suprême d'Appel en 1819. Patenté avocat en 1820, il abandonna sa carrière pour occuper le poste de préfet de Surpierre de 1821 à 1827, puis de Gruyères de 1829 à 1831. En 1840, il revêtit les fonctions de syndic de Romont, puis l'année suivante,



N° 132.

il fut nommé préfet de Dompierre, poste qu'il occupa jusqu'en novembre 1847. Dès lors et jusqu'à sa nomination de Juge cantonal en 1857, le barreau fribourgeois compta Wuilleret dans son sein.

Le 21 mai 1821, François-Xavier Wuilleret de la Rochette — du nom d'un domaine qu'il possédait près de Romont — épousa sa cousine Marie-Josephine de Wuilleret. Il mourut le 2 avril 1860<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette notice biographique est due à l'obligeance de M. Rodolphe de Wuilleret-de Buman, petit-fils de Wuilleret de la Rochette, et de M. Georges Corpataux, auxquels nous adressons tous nos remerciements.

## SUPPLÉMENT.

N° 133. GOTTRAU. — Gravure sur cuivre de 61 × 70 mm environ, non signée. Sur un cartouche et dans un écu ovale se trouvent les armes de Gottrau : écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>me</sup> parti d'or à un demi aigle de sable, et coupé de sable et d'argent, le 4<sup>me</sup> contourné ; aux 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> palé d'or et de

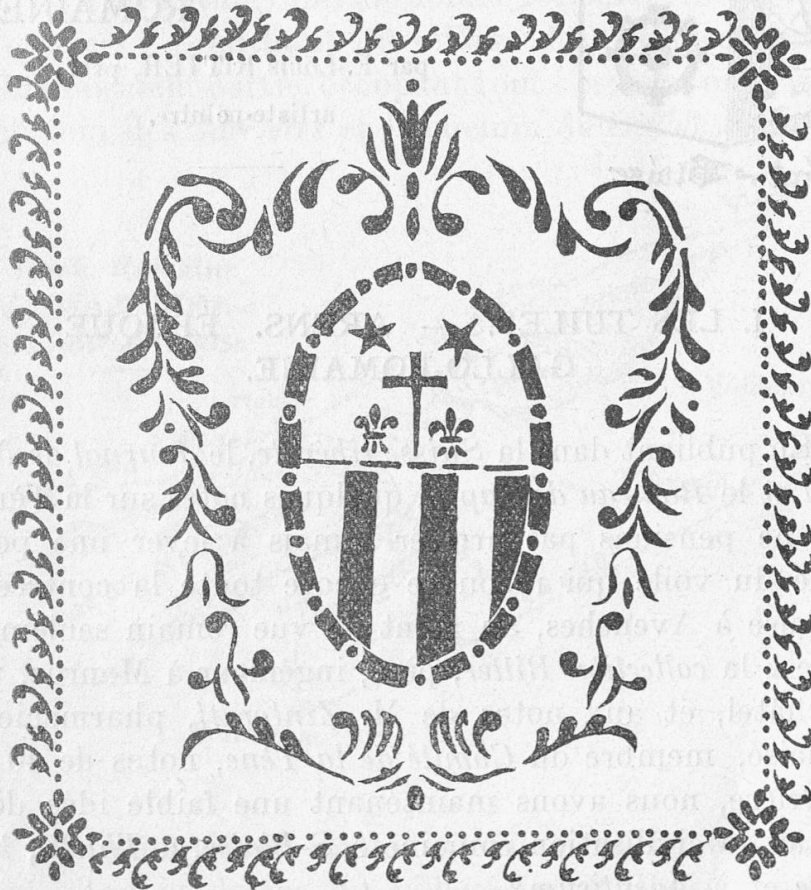


N° 133

gueules (et d'or à 3 pal de gueules) à la fasce du premier chargée de 3 cœurs du second. Le tout est surmonté d'une couronne fleuronnée, et soutenu par deux lions. En-bas se trouvait une banderole qui a été coupée sur tous les exemplaires que nous connaissons. Un simple filet encadre cette composition.

Ex-libris anonyme du 18<sup>me</sup> siècle.

N° 134. REYNOLD. — Pièce non signée, de 84 × 91 mm exécutée au chablon. Au centre, en noir, les armes de Reynold : coupé au 1<sup>er</sup> une croissette au pied fiché accompagnée de 2 étoiles au chef et de 2 fleurs de lys en pointe ; au 2<sup>me</sup> un



N° 134

palé de 6 pièces. Cet écu est entouré d'un cadre en forme de cartouche, en bleu, puis d'un cadre extérieur, en noir <sup>1</sup>.

Ex-libris anonyme du 18<sup>me</sup> siècle.

<sup>1</sup> Nous remercions vivement M. Edouard de Gottrau, à Marly qui a bien voulu nous communiquer cette pièce unique.